

Quinze composteurs pour les particuliers en Centre Corse

Le compost, c'est la sauvegarde de l'environnement. Ça, le Docteur Xavier Poli, président de la communauté de communes du Centre Corse l'a bien compris. À la déchetterie de Corte, il a participé à l'opération de distribution de composteurs à des particuliers. "Cela fait déjà huit ans que nous faisons ce type d'opération, et aujourd'hui, nous avons une quinzaine d'inscrits supplémentaire", explique-t-il.

Pour avoir un composteur chez soi, il faut être inscrit à la communauté de communes "pour pouvoir bénéficier par la suite, d'un suivi personnalisé pour que le composteur soit utilisé de la meilleure des manières possibles et puisse arriver à l'effet qu'on souhaite, c'est-à-dire détourner des ordures ménagères résiduelles, ce qu'on appelle les biodéchets, qui sont sources de nuisances olfactives".

Si tout se passe convenablement, un composteur permet de traiter 80 kg de biodéchets par an. Ainsi, ces quinze nouveaux composteurs vont traiter plus d'une tonne de déchets.



Pour avoir un composteur chez soi, il faut être inscrit à la communauté de communes.

/ PHOTO JOSÉ MARTINETTI

Une politique simple

"C'est un moyen complémentaire de traiter la crise des déchets qu'il y a actuellement sur l'île, notamment sur le site de Vico qui est bloqué depuis plus de 15 jours maintenant", souligne le docteur Xavier Poli.

L'objectif de cette opération, faite en partenariat avec le Syvadeo, est simple : "Nous voulons doubler le pourcentage de déchets qui sont détournés, actuellement, de l'enfouissement", continue-t-il.

C'est notamment grâce à un travail d'équipe que cela sera possible : "Au niveau de la communauté de communes, on adopte une politique qui est simple, on a réduit et traité les décharges sauvages et nous avons fermé en 2005 le seul incinérateur encore présent en Corse. Dans l'intervalle,

nous avons œuvré avec nos partenaires, le Syvadeo, l'État, la collectivité territoriale de Corse et l'office de l'environnement, pour mettre à disposition de la population toutes les infrastructures, grande ou petite, qui permettent de traiter séparément chaque catégorie des déchets".

Une mobilisation citoyenne

La campagne de sensibilisation de la population est constante de la part de la communauté de communes. "Il ne sert à rien de mettre des installations ou des outils comme les composteurs, à la disposition de la population si dans le même temps, on n'est pas capable de faire adhérer la population à l'utilisation de ses infrastructures et au projet qu'on développe. Sans l'adhésion de la

population, toutes les infrastructures mises en place ne seront pas efficaces et nous n'aurons pas les résultats escomptés en terme de tri et de valorisation", conclut-il.

Le docteur Xavier Poli peut être rassuré car un constat salubre doit être mis en avant. En huit années d'opération rondement menée, 250 composteurs ont été distribués dans tout le Centre Corse.

Ainsi, on constate que la population répond de plus en plus présent à la démarche de la communauté de communes. Voilà de quoi être serein pour l'avenir écologique et environnemental, de cette partie de l'île qui est l'une des plus protégée de la région. Espérons qu'il y aura un écho dans le reste de la Corse.

Caroline M. DERMY